

# Cerny Mag'

N°359 - 2021



## Mai & Juin

### LES RUBRIQUES

ÉLECTIONS JUIN 2021

MINUTE VERTE & SOLIDAIRE

TRAVAUX & URBANISME

RETROSPECTIVE CERNOISE

CULTURE & ASSOCIATIONS

INFOS CERNOISES

AGENDA DE MAI À JUILLET



*En avril, ne te découvre pas d'un fil ;  
en mai fais ce qu'il te plait !  
Cette phrase a un impact encore plus fort au  
vu des conditions actuelles  
Hello juin, tu nous amènes le soleil, les rires, les  
soirées tardives et la chaleur dans nos cœurs.*



## Élections Régionales et Départementales 2021



Le décret de convocation des électeurs a été publié le 7 mars 2021 et les dates retenues sont les 20 et 27 juin 2021.

Le bureau de vote n° 1 (bureau centralisateur) situé en mairie, sera transféré en raison de la crise sanitaire à la salle Auguste-Delaporte. Les autres bureaux de vote restent inchangés à savoir : Bureau de vote n° 2 au gymnase et Bureau de vote n° 3 à la salle polyvalente.

### Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration en choisissant une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent.

Les électeurs n'ont plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer au vote à l'urne (maladie, congés, etc.) pour demander une procuration. Le vote par procuration est désormais ouvert à tous les électeurs, de droit. Il est possible d'établir une procuration dans un commissariat ou une gendarmerie qui n'est pas située dans la commune d'inscription du mandant.

Vous avez trois possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le téléservice, (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>) puis aller en personne à la gendarmerie avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne

- Imprimer le formulaire disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) :

Vote par procuration (Formulaire 14952\*02), puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet

- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie, commissariat, tribunal ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité

- Élections de juin 2021

Pour les élections régionales et départementales de juin 2021, le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations.



## Tribune Cerny avec vous

Cernoises, Cernois,

Le nouveau conseiller communautaire de notre groupe « CERNY AVEC VOUS » Alain VUITRY a pris ses fonctions auprès de la CCVE. Pour des raisons personnelles, Maryline PETITJEAN a présenté sa démission de conseillère municipale, la candidate suivante de notre liste a également renoncé à cette fonction. Erwan MERLET suivant sur cette liste a accepté d'exercer ce mandat de conseiller municipal.

Pour information dernièrement a eu lieu un changement dans l'équipe de Mme La Maire. Pour faire suite à ces changements, la constitution des commissions municipales est en cours de formation.

Un conseil municipal public a eu lieu le 7 avril ayant comme ordre du jour un débat sur la présentation du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires), pour les projets à venir. A la fin de cette séance, un vote a été demandé pour l'approbation. Nous nous sommes abstenus. Le 11 avril nous avons dû remettre cet article à la Commission communication pour la parution dans le Cerny Mag' mai/juin.

En écrivant ces lignes nous venons d'apprendre qu'un autre conseil municipal doit avoir lieu le 15 avril pour le vote du budget primitif 2021. Nous reviendrons dessus dans la prochaine édition. D'ores et déjà nous vous informons que la réhabilitation de l'aile de la Mairie est dans les prévisions de 2021 (pour rappel c'était le premier point de notre programme électoral mais n'apparaissait pas dans celui de la majorité).

Pour nous suivre Courriel : [cernyavecvous91@gmail.com](mailto:cernyavecvous91@gmail.com) - groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS. Le groupe d'opposition « Cerny avec vous » Eve-Lise Matisse, Alain Vuitry, David Royer, Erwan Merlet.



# La rétrospective

## Vote du budget 2021

Le conseil municipal s'est réuni les 13 mars, 7 avril et 15 avril pour voter le budget communal 2021. Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus sur le site internet de la mairie [www.cerny.fr](http://www.cerny.fr)



## Centre de vaccination

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que le centre de vaccination a dépassé les 10000 vaccinés. Ceci grâce aux soignants et aux bénévoles investis chaque jour et nous les en remercions.

Centre de vaccination : Gymnase Jean - Ségalar - 01 69 36 44 13 (vaccination sur rendez-vous uniquement)

# Enfance Jeunesse

## Situation dans nos structures

Depuis plusieurs mois, nous sommes tous confrontés à une situation sans précédent qui nous demande d'être en constante adaptation.

Dans les écoles comme dans les structures communales, les protocoles sanitaires de plus en plus stricts obligent entre autres au port du masque, au non-brassage des groupes classes et à la distanciation. C'est pour cela que des zones ont été créées dans les espaces extérieurs, que certains enfants vont manger à l'accueil de loisirs ou dans les locaux de l'ancienne halte-garderie, et qu'un animateur par classe a été affecté sur le temps du déjeuner. Tous les adultes qui encadrent les enfants sont soucieux de leur faire traverser cette période la plus positivement possible à travers des activités riches et variées : matinée gourmande, randonnées, construction de nichoirs à mésanges, Double Dutch.



## Conseil municipal des jeunes

Le 27 mars, les membres du CMJ se sont réunis en conseil municipal afin de voter leur règlement intérieur et leurs projets de mandat. Ces projets vont être portés par une commission « amélioration de la ville », une commission « juniors » et une commission « communication ».

Les restrictions sanitaires ne nous permettent pas d'ouvrir les séances au public. Nous espérons voir cette situation évoluée.



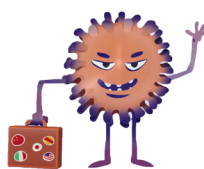
## Problèmes informatiques

Les services de la mairie ont rencontré un problème informatique ce qui a occasionné l'interruption de réception et d'envoi de mail pendant la période du jeudi 25 mars au mardi 6 avril. Si vous avez envoyé un mail à une adresse courriel « @cerny.fr » durant cette période il n'a pu être réceptionné et nous vous invitons à renouveler votre demande.

## Bilan des tests salivaires

Le mardi 30 mars, des tests salivaires ont été réalisés à l'école élémentaire les Hélices-Vertes. Quarante-cinq enfants et une dizaine d'adultes ont été testés.

Deux enfants et un adulte ont été dépistés positifs ce qui a permis à l'école de réagir rapidement malgré l'absence de symptômes. Selon les directives de l'ARS, deux classes ont été fermées et l'adulte isolé. Nous sommes heureux de constater que les efforts fournis et le respect rigoureux du protocole sanitaire par les élèves et les adultes portent leurs fruits.



## Accueil d'urgence

Le 31 mars, le Président de la République annonçait la fermeture des écoles du 6 au 9 avril ainsi que le déplacement des vacances scolaires du 12 au 23 avril pour les écoles maternelles et élémentaires. A Cerny, l'équipe pédagogique et l'équipe d'animation ont participé à la mise en place du service d'accueil d'urgence pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise et à la vie de la nation. L'inspection d'académie a regroupé des écoles pour pouvoir accueillir des élèves de plusieurs communes. Comme en mars dernier où quelques Cernois avaient été accueillis à La Ferté Alais, ce sont des élèves de D'Huisson-Longueville et Baulne qui ont pu profiter de nos écoles.

# L'environnement à Cerny

## Cerny vers un modèle plus durable et solidaire

L'équipe municipale s'est engagée, à son échelle, à continuer à faire évoluer notre commune vers un modèle plus durable et plus solidaire. Nous souhaitons à partir de ce numéro vous présenter des actions, de la commune ou de ses habitants, en faveur du développement durable (la minute verte). Nous souhaitons aussi initier des projets plus solidaires et vous en faire part, mais aussi mettre en valeur les actions déjà menées sur notre territoire par les habitants et les associations (la minute solidaire).

Dès le début de la mandature, il nous a semblé essentiel de mettre en place le menu à 1 € à la cantine pour les familles particulièrement en difficulté à l'heure actuelle, notamment suite à la pandémie. Nous sommes en train de travailler sur une refonte des tarifs à la cantine en tenant compte du quotient familial. Avec l'appui du PNR nous allons mettre en place rapidement le Rezo Pouce (covoiturage qui permettra à tous les habitants de se déplacer plus facilement). Dans le cadre du plan de relance voulu par l'État, nous avons proposé d'aménager l'aile de la mairie notamment pour y faire des tiers lieux à la disposition des Cernois et permettre ainsi du lien social. Nous souhaitons encourager la découverte de notre territoire et réfléchissons à un circuit de promenade : à cet effet nous vous avons demandé de prendre des photos de paysages que vous aimez dans notre commune afin de les partager avec les Cernois. Nous souhaitons améliorer et aménager aussi notre cadre de vie, notamment grâce au fleurissement, et préserver la biodiversité. Nous allons réfléchir avec l'aide du PNR et d'associations dédiées, à la mise en place de jardins partagés. Nos jeunes vont aussi pouvoir participer à des chantiers citoyens avec l'aide du SIARCE pour mettre en valeur nos rus.

Pour faire de notre commune, une commune plus durable et plus solidaire, nous avons besoin de chacun d'entre vous, de votre investissement mais aussi de vos idées, de vos initiatives, que la mairie pourra soutenir

*Nadine-Françoise Maugère  
Conseillère municipale  
en charge du développement durable*



### La minute verte

Nous voulons inscrire le fleurissement de notre commune dans une démarche de développement durable comme nous nous y sommes engagés dans notre projet. Il s'agit de prendre en compte la préservation de l'environnement et des ressources dans nos pratiques de fleurissement : planter des vivaces (plantes qui repoussent d'une année sur l'autre et sur lesquelles on peut prélever des boutures ou des graines afin de faire de nouveaux semis), installer des prairies fleuries, améliorer notre cadre de vie, impliquer les Cernois dans cette démarche. Plusieurs questions se posent : comment adapter nos plantations au réchauffement climatique ? Comment mieux utiliser nos ressources en eau ? Comment aussi maîtriser la dépense publique grâce notamment à la recherche de subventions ? et ce tout en améliorant la qualité de vie des Cernois. Aussi allons-nous faire un diagnostic de territoire avec l'appui des agents du service technique et d'un conseil en architecture paysagère. Concrètement vous avez pu voir qu'ils étaient déjà à l'œuvre. Ils ont désherbé (sans usage de produits phytosanitaires) les massifs le long des trottoirs du cœur de village pour accueillir de nouvelles plantes pérennes ; un gros travail de nettoyage et de décaissage a été mené sur le parvis de la mairie afin de repenser l'aménagement paysager et de mettre en valeur notre mairie : les agents du service technique vont planter des vivaces économes en eau et mellifères (favorables aux abeilles). La tondeuse a aussi été passée sur 3 m de large le long du RU haut afin de faciliter les promenades tout en préservant la biodiversité. Les agents ont aussi commencé à réparer le pont en bois cassé par la chute d'un arbre afin de permettre de nouveau le passage. Toute cette démarche d'aménagement, d'entretien et de mise en valeur par le végétal de notre espace public, nous permettra de présenter à la première fleur du label Villes et Villages Fleuris notre commune l'année prochaine. Ce label sera une fierté supplémentaire pour Cerny qui viendra saluer le travail de nos agents et reconnaître ce cadre de vie auquel nous sommes toutes et tous particulièrement attachés.

### La minute solidaire

L'autostop tout en confiance avec la mise en place du Rezo-Pouce sur le territoire de notre commune Rezo Pouce est une association et une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui travaillent ensemble pour faire de l'autostop un mode de déplacement comme les autres. En lien avec le PNR (Parc Régional du Gâtinais) qui porte ce projet et avec les agents du service technique, nous avons réfléchi à un certain nombre d'arrêts sur Cerny, Boinveau et Orgemont afin de rejoindre le maillage mis en place par le PNR dans les communes environnantes. Un arrêté municipal sera pris par la collectivité précisant ces arrêts. Ensuite des panneaux au logo Rezo Pouce seront installés. L'ensemble des arrêts vous sera alors communiqué.

Chacun pourra s'inscrire sur le site (<https://www.rezopouce.fr/>), et recevoir par courrier sa carte membre. Le conducteur recevra également un autocollant à poser, bien en vue, sur le pare-brise de sa voiture.

Vous l'avez compris Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien, c'est un mélange de covoiturage et d'autostop pour tous, le tout gratuitement ! C'est une solution pour faire de petits trajets de façon conviviale tout en diminuant notre empreinte carbone.



## La maison des Part'Âges

NOUVEAU - Espace de Vie Social (EVS), nous poursuivons nos activités.

L'Espace Parents de la Maison des Part'Âges vous accueille le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, de 9 h à 10 h. Une pause mensuelle entre parents, beaux-parents, grands-parents... qui souhaitent partager et échanger, entre eux, de manière conviviale et spontanée, s'entraider, se ressourcer, rompre l'isolement. Vous êtes les bienvenu(e)s au : 41 rue de la Pingaudière à Bouray-sur-Juine. Renseignements sur nos activités : [www.lamaisondespartages.fr](http://www.lamaisondespartages.fr) ou [maisondespartages@gmail.com](mailto:maisondespartages@gmail.com) ou au 06 81 85 36 31  
Toutes nos activités en présentiel sont limitées en place et sont proposées dans le respect des gestes barrières



## Les amis du foyer Degommier

Notre association a en fin d'année fait une action de soutien envers le personnel de l'EHPAD et envers le commerce local, nous espérons pouvoir la renouveler en 2021. Nous n'avons pas pour autant oublié nos résidents en leur offrant des animations, cadeaux, (d'anniversaire, fête des mères, des pères, de Noël) soins psycho esthétiques, lotos hebdomadaires. Pour cela nous avons BESOIN DE VOUS. Devenez donateur ou adhérent de notre association (cela ne vous engage à rien, quant à votre participation active lors de nos manifestations), peu importe la somme que vous mettez dans notre escarcelle.

Comme beaucoup d'associations nous n'avons pas pu organiser de manifestations en 2020 qui habituellement financent nos activités. Le devenir de notre association est entre vos mains. [lesamisdufoyerdegommier@gmail.com](mailto:lesamisdufoyerdegommier@gmail.com)



## Vana Production

Le théâtre Thoris Production ainsi que la Vana Production remercient du fond du cœur les Cernois pour leur aide très précieuse en participant à la cagnotte Leetchi en ligne, ce qui nous a permis de pouvoir payer 2 mois de charges. Nous essayons de passer cette crise le mieux possible, étant autorisé par le gouvernement, nous continuons à créer pour « les spectacles de demain. » Plus que jamais, nous avons besoin de vous à la réouverture. Ceux qui ont loupé le dernier succès de la Vana Production « les années folles », nous rejouerons le spectacle le dimanche 4 juillet 2021 à 16 h. Merci beaucoup pour votre soutien, c'est notre public qui nous fait vivre et garder la motivation dans cette période difficile.



## Le point culture & associations

Quelle année culturelle, événementielle triste et en berne : sorties limitées, spectacles annulés, expositions remises, concerts supprimés, salons reportés.

Consignes sanitaires obligent, sans enthousiasme ni gaieté de cœur il a fallu annuler ou remettre la fête de la pomme, le salon gourmand, le téléthon, le marché de Noël ...

De grands moments de rencontres et de partage, de fête ou de joie, préparée par des équipes très souvent bénévoles. L'organisation et la préparation de ces événements festifs demandent souvent des mois, quelquefois une année de travail. Il en a été de même pour toutes les fêtes, soirées et spectacles organisés par les associations Cernoise.

Alors si ce minable virus veut bien nous laisser tranquille et nous permettre de jeter bas les masques, nous allons reprendre une année culturelle, dense, pleine, riche et joyeuse avec les contes le 19 mai, le théâtre le 11 juin, la brocante le 13 juin, la fête de la musique le 20 juin, les barbecues-bals les 9 et 23 juillet et les festivités du 14-Juillet. Alain Prat, Adjoint délégué aux associations, à la culture et à la coopération décentralisée. Président des associations Les 3C et Aigouma.



## Le marché cernois

Lors de l'organisation de la première édition du marché dominical, prévu le dimanche 4 avril, une interdiction préfectorale avait malheureusement contraint les producteurs à annuler leur venue. Le dimanche 18 avril 2021, c'est sous un beau soleil que s'est tenu le premier marché du terroir sur la place de Selve. De nombreux visiteurs sont venus découvrir les succulentes denrées proposées par nos 5 artisans locaux. Tous étaient ravis de cette belle réussite et nous l'avons renouvelé le dimanche 2 mai avec 6 exposants. L'association les 3C organisatrice de cet événement, remercie les artisans présents et envisage de renouveler ce marché tous les quinze jours.

# Urbanisme et Travaux

## Point sur nos projets de mandat

Chemin Vert, hameau de Montmirault, aile de la mairie, écoles, nos projets avancent...

Le plan de relance gouvernemental nous permet de saisir les opportunités de financement des projets de mandat pour notre commune. A l'automne, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan de relance. Depuis le 15 novembre dernier nous élaborons, modifions, complétons nos dossiers au gré des précisions apportées par l'état. Les critères imposés par nos financeurs pour chaque projet nous guident dans l'ordre des choix de réalisation.

Ainsi, le 18 mars dernier, nous avons remis aux services de l'état notre dossier de demande de subvention à hauteur de 400.000€ pour la rénovation de l'aile de la mairie. Bonne nouvelle, notre dossier est confirmé « complet ». Nous sommes maintenant dans l'attente de la notification. Dès lors, nous pourrions entrer dans la partie opérationnelle de l'opération. En ce qui concerne la requalification du chemin Vert, le dossier de demande de subvention devrait pouvoir être transmis dès l'achèvement des travaux de l'église. Ces derniers se terminent dévoilant un patrimoine que le 19ème siècle avait caché : tiare et litre funéraire, notre église a été peinte ! Rendez-vous dans quelques semaines pour redécouvrir cette richesse communale.

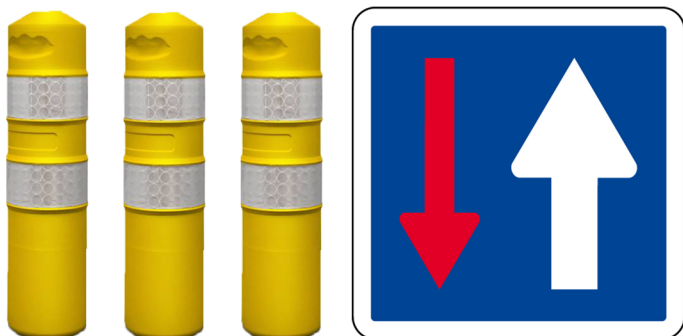


## Enfouissement des câbles

Après la rue de la Ferme c'est maintenant l'ensemble du hameau de Boinveau qui a vu ses poteaux et câbles disparaître. Avec la rénovation de l'éclairage public, l'image du hameau a changé. Orgemont aménagement provisoire Votre avis nous est indispensable A l'automne dernier, le département a réalisé des comptages et des relevés de vitesse sur la R.D56 en entrée et sortie du hameau.

Les principaux excès de vitesse sont constatés à l'entrée du Nord d'Orgemont sur cette route départementale. Ainsi, le département a lancé une phase de test avec un aménagement provisoire qui doit répondre à un compromis entre tous les usagers.

Pour améliorer le système, toutes vos remarques constructives peuvent nous être transmises par courrier ou sur [mairie@cerny.fr](mailto:mairie@cerny.fr)



## Panneaux entrées de village

Les agents du service technique ont installé des panneaux aux entrées du village, à l'entrée de Boinveau, d'Orgemont, sur la RD 191 (à l'entrée par Boissy-le-Cuttée) à l'intersection de l'avenue d'Arpajon (coté du Moulin du Gué) ainsi que quatre plus petits panneaux, rue de la Ferme, Place de Selve, à aux écoles et à l'entrée du parc de la mairie.



## Les travaux Rue de la ferme

La commune veille sur notre sécurité. Après un premier retour d'expérience avec les riverains, un complément d'aménagement est mis en place par l'implantation d'un stop à l'intersection de la rue de la Ferme et de la rue de Tanqueux.



# Infos utiles

## Carnet pratique



Mairie : 01 69 23 11 11  
lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8 h 45 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h  
mercredi et samedi : 9 h - 12 h  
site : [www.cerny.fr](http://www.cerny.fr),  
Groupe Facebook "Mairie de Cerny"  
Page Facebook "Commune de Cerny"

Accueil de loisirs : 01 64 57 57 45  
A.S.A.M.D.T.A. : 01 64 57 77 61

Agence Postale Communale :  
01 64 57 57 15  
lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8 h 45 - 10 h 15 et 16 h 45 - 18 h  
samedi : 9 h 30 - 12 h  
(sauf mercredi)

Médiathèque : 01 69 23 11 23  
mardi : 16 h 30 - 17 h 30  
mercredi : 9 h 30 - 12 h  
et 14 h - 16 h 30  
samedi : 9 h 30 - 11 h 30  
et 14 h - 16 h

Maison des solidarités PMI  
et Assistantes sociales  
Mennecy : 01 69 90 64 80

Espace France Services :  
01 64 93 76 61  
[efs@ccvalessonne.com](mailto:efs@ccvalessonne.com).  
Du lundi au jeudi : 9h -12h / 14h -18h  
vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

CLIC Orgessonne : 01 64 90 61 84

PNR Milly la forêt :  
01 64 98 73 93

CCVE Ballancourt-sur-Essonne :  
01 64 93 21 20

Numéro d'urgence 18 ou 112  
Gendarmerie 17  
Enfance en danger 119  
Violence conjugale 3919

## État civil

### Bienvenue !

Waylon Burkler né le 15 février  
Maëlie Gentilhomme Soares née le 24 février  
Hilona Lebouc née le 19 mars  
Lola Sarton née le 27 mars  
Logan Beauvais né le 29 mars  
Denver Ritz né le 31 mars

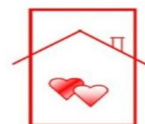


### Ils nous ont quittés

Jean Gautier, le 9 janvier  
Patrick Stiot, le 6 février  
Nadine Minhonnac épouse Delaplace, le 20 février  
Solange Clergerie veuve Farcy, le 21 février  
Joël émonet, le 4 mars  
Guy François, le 14 mars  
Bénédicto Fernandes da Cruz, le 22 mars



# CERNY 01.60.84.07.76



Domicil**adoré**

**Votre maison 90 m<sup>2</sup> hab**  
**3 ou 4 chambres**  
**garage et jardin privatif**  
**à partir de**

# 231900 €

en partenariat avec



Prêt  
À taux  
0 % (1)

Toutes les représentations visuelles de nos aménagements intérieurs/extérieur ne sont contractuelles qu'à condition d'être prévues dans la notice descriptive

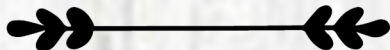
(1) Le PTZ doit vous servir à devenir propriétaire de votre résidence principale. Vous ne devez pas avoir été propriétaire de votre résidence principale au cours des 2 dernières années, ni dépasser un montant de revenus maximum. Les modalités du prêt sont fixées par les [articles L31-10-1 et suivants](#) du code de la construction et de l'habitation.

# Cermy Agenda

mai / juin / juillet 2021

SAMEDI 22 MAI

sur inscription au service jeunesse  
Sortie détente au « cul du chien »  
Organisé par Service Jeunesse



JUIN 2021 (DATE ET LIEU À DÉFINIR)

14 h 30

Contes - L'arbre généreux  
Organisé par la Cie des Châtaigniers- Les 3C  
Salle Auguste-Delaporte ou parc de la mairie



SAMEDI 5 JUIN

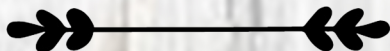
À 20 H 30

Théâtre - 10 €

DANLOR l'insolent Roland Garros

Organisé par Les 3C

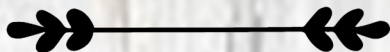
Salle Auguste-Delaporte



VENDREDI 18 JUIN

À 17 H

Commémoration



SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUIN

DE 15 H À 20 H

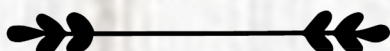
Fête de la musique / Barbecue

Organisé par la municipalité, les 3C et Aïgouma

Au parc de la mairie

Au programme :

7 groupes musicaux de tous genres  
et danses africaines



DIMANCHE 20 JUIN

À 10 H 30

Concerts / Inaugurations

Organisé par la municipalité et les 3C

À Eglise Saint Pierre - Saint Paul



DIMANCHE 20 JUIN

À 15 H 30

Ciné vivant Madagascar 3

Organisé par Vana production

Au théâtre mobil Thoris



Chaque évènement se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur

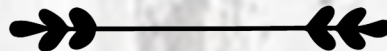
SAMEDI 26 JUIN

À 20 H

Vélos funs

Organisé par le Service Jeunesse

Sur inscription au service jeunesse



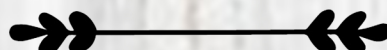
DIMANCHE 27 JUIN

DE 10 H À 18 H

Brocante / Vide Grenier

Organisé par Aïgouma - 6 € le mètre /L

Complexe sportif Jean-Ségalar



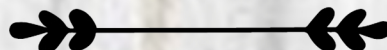
DIMANCHE 4 JUILLET

À 16 H

Ciné vivant - Les années folles

Organisé par Vana Production

Au théâtre mobil Thoris



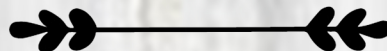
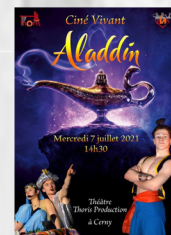
MERCREDI 7 JUILLET

À 14 H 30

Ciné vivant Aladin

Organisé par Vana Production

Au théâtre mobil Thoris



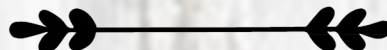
VENDREDI 9 JUILLET

À 18 H 30

Barbecue - Bal

Organisé par Les 3C et la municipalité

Au Parc de la mairie



MARDI 13 JUILLET

À 21 H - BAL

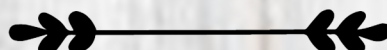
À 23 H - FEU D'ARTIFICE

Festivités du 14-Juillet



En partenariat avec d'autres communes

Aérodrome de l'Ardenay/ Jean-Salis



VENDREDI 23 JUILLET

À 18 H 30

Barbecue - Bal

Organisé par Les 3C et la municipalité

Au Parc de la mairie

